



Le syndicalisme
n'est pas
l'apanage des
salariés...

Nous, artisans, commerçants,
Chefs d'entreprises, entrepreneurs
patrimoniaux, avons besoin de nous
exprimer, d'être écoutés et respectés.
Nous sommes la vie et la force des
territoires, nous apportons l'emploi,
la création de richesses et l'animation,
nous sommes l'acteur majeur du
développement.

Votre CPME Gironde porte vos
revendications, elle est une force de
proposition qui vous accompagne au
quotidien. Nous vous représentons
auprès des pouvoirs publics partout sur
le département et dans les sièges que
nous occupons.

En adhérant à la CPME, vous rejoignez
des femmes et des hommes de passion,
de combat et d'engagement.

Avec vous, je veux bâtir une nouvelle
CPME Gironde qui respecte notre
histoire mais qui doit plus s'ouvrir sur les
territoires, qui doit soutenir les jeunes
et entreprendre au féminin dans une
démarche de développement durable.

J'ai, nous avons besoin de vous.

À très bientôt

Philippe Loiseau
Président de la CPME Gironde

DEVENEZ ADHÉRENT !

Raison sociale
 Forme Juridique
 N° Siret
 N° Siren
 Code NAF
 Nom et prénom du représentant légal
 Date et lieu de naissance
 Activité de la société
 Nombre de salariés
 Adresse
 Code postal Ville
 Téléphone
 Portable
 Email
 Adresse site internet
 Comment avez-vous connu la CPME Gironde ?
 Nom du parrain
 Êtes-vous adhérent à un syndicat de branche
 professionnelle ?
 Non Oui, lequel ? :

Cachet

Date + signature

PAIEMENT : Retournez ce bulletin à l'adresse ci-dessous
 adossé d'un chèque au montant correspondant à l'ordre de
 CPME33 ou réglez par virement bancaire via le compte RIB CPME
 Gironde : **IBAN : FR76 4255 9100 0008 0041 7860 501**

CPME Gironde
 202 Rue d'Ornano
 33000 Bordeaux
Informations
 05 57 54 20 95
 accueil@cpme-na.org

0 à 5 salariés : 240€/an (20€/mois)
 6 à 19 salariés : 480€/an (40€/mois)
 20 à 50 salariés : 840€/an (70€/mois)
 + de 50 salariés : 840€/an +10€*
 Cotisation de soutien : Don libre
 *par salarié supplémentaire



+ DE 400 ENTREPRISES

ADHÉRENTES

REJOIGNEZ- NOUS !

**DÉFENDRE
VOS INTÉRÊTS**

**ACCROÎTRE
VOTRE RÉSEAU**

**SOUTENIR VOTRE
DÉVELOPPEMENT**

www.cpmegironde.fr



UNE FORTE IMPLANTATION LOCALE

Au plus près des chefs d'entreprise et des territoires, la CPME est un **syndicat interprofessionnel**, qui **valorise l'entrepreneuriat** et **accompagne les dirigeants** au quotidien.

Commerce, industrie, artisanat, services...

Parce que les TPE-PME font la richesse de l'économie locale, la CPME Gironde vous **REPRÉSENTE**, vous **CONSEILLE** et **DÉFEND VOS INTÉRÊTS** tout au long de votre vie de dirigeant.



Multipliez les opportunités d'échanges et de partage, en participant à de nombreux événements, tout au long de l'année, rencontres inter-entreprises, ateliers d'information, formations...

POURQUOI REJOINDRE LA CPME GIRONDE ?

En rejoignant la CPME Gironde, vous avez l'assurance **d'être bien représenté** auprès des grandes instances paritaires :

- ⊗ Organismes de Sécurité sociale (CAF, URSSAF, IRPSTI, CRAM, CARSAT)
- ⊗ Chambres consulaires (CCI et CMA)
- ⊗ Tribunaux de commerce et conseil des prud'hommes
- ⊗ Organismes emploi-formation (Pôle emploi, APEC, OPCO EP, CORAREF)
- ⊗ Organismes de santé et conditions de travail (CARSAT, SST)

Vous bénéficiez également **de la force de notre réseau**, pour valoriser votre activité, trouver de nombreux leviers de croissance et **développer votre chiffre d'affaires**.

UNE OFFRE DE SERVICES SUR-MESURE

Lieu d'écoute et de partage, la CPME Gironde dynamise l'économie locale en créant du lien avec ses adhérents. Elle vous propose **une offre de services sur-mesure** afin de renforcer vos compétences et d'accompagner votre développement :

- ⊗ **Conseils et assistance** juridique, fiscale et sociale
- ⊗ **Veille juridique et économique**, diffusion régulière d'informations
- ⊗ **Formations prud'hommales**
- ⊗ **Formations** en gestion, finance, juridique...
- ⊗ **Accompagnement personnalisé** dans l'élaboration de vos dossiers AGEFICE* et dans vos démarches pour contracter l'assurance chômage pour les dirigeants (GSC)

*fonds d'assurance formation des travailleurs non salariés

POURQUOI DEVENIR MANDATAIRE ?

Les mandataires sont des chefs d'entreprise et des entrepreneurs - **en activité ou à la retraite** - qui s'engagent à vous représenter et à défendre vos intérêts auprès des différentes instances paritaires.

Grâce à la forte implication de nos adhérents, nous occupons aujourd'hui plus de **150 mandats** auprès des grandes instances régionales.

Vous aussi soutenez pleinement la vie des entreprises de votre territoire en devenant mandataire !

LA CPME, UNE ORGANISATION 100 % PME

Au niveau national, la CPME est la seule organisation patronale représentative des TPE - PME auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

Forte d'un réseau de **200 fédérations** et syndicats de métiers, la Confédération regroupe aujourd'hui **150 000 entreprises**, et occupe **400 mandats** (soit 20 000 mandataires CPME).

